

## Procès-Verbal du Conseil Municipal du 18 octobre 2023

Etaient présents : Philippe EDME, Sylvie DODY, Anne PORRO, Yves BONANSEA, Rémy STADELMANN, BINCHET Catherine, Martine LANDRY, Mr VALLORY Stéphane, FARQUE Christine.

Absent excusé : Emmanuel VIENNET (procuration donnée à Rémy STADELMANN)

Il a été procédé, conformément à l'article L 121 - 14 du Code des Communes à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil.

Mme DODY Sylvie ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

### ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 13-09-2023
- Commission de contrôle des listes électorales
- Rénovation bâtiment communal (compte rendu de la réunion du 11-10, chiffrage et subventions)
- Projet assainissement : suite
- Rénovation des vitraux de l'Eglise
- Alimentation en eau : état de la situation pour la commune et prise de compétence par la CCLL
- SYBERT : proposition de site de compostage de village
- Questions diverses : fêtes de Noël (colis ou repas), projet théâtral 2024

Monsieur le Maire informe le conseil sur les différents travaux réalisés pendant la période : peinture sur chaussées par l'entreprise RPS, entretien des voies par l'entreprise Saulnier pour la CCLL, élagage par l'entreprise Gigard, protection du site gouffre de Zéphirin par J.BONANSEA.

#### 1/ Approbation du dernier Compte rendu de Conseil Municipal

Le compte rendu du Conseil Municipal du 13-09-2023 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

#### 2/ Commission de contrôle des listes électorales

La commune doit procéder au renouvellement de la commission de contrôle des listes électorales. Cette liste doit être composée d'un conseiller municipal (hors maire et adjoints), d'un délégué de l'administration et d'un délégué du Tribunal (qui ne doivent pas être des élus).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne comme membres de la commission de contrôle des listes électorales :

Christine FARQUE, conseillère

Claude LALLIER, délégué de l'administration

Corinne GREMAUD, délégué du TGI

#### 3/ Rénovation du bâtiment communal (mairie)

Long exposé du Maire sur les travaux menés conjointement par Soliha, le Département et la commune. La dernière réunion du 11 octobre était centrée sur le financement et les subventions possibles. Le chiffrage de l'opération s'élève à 1186171.20 € TTC. Les recettes possibles s'élèvent à 718351.70 € TTC, soit un reste à charge prévisionnel pour la commune de 357819.50 €. La commune déjà engagée dans un projet lourd sur le réseau assainissement ne peut supporter un tel coût. Le projet est donc à l'unanimité des membres ajourné.

#### 4/ Projet de mise en séparatif du réseau d'assainissement chemin des Vignes / Rue sous Moyle / Chemin Gole Perdrix

Suite à la réunion constructive avec les riverains concernés du vendredi 13 octobre dernier, le Maire présente le résultat des consultations menées avec les partenaires de l'opération et la conseillère aux décideurs locaux (Mme OBELIANNE). Un plan de financement a fait l'objet d'une simulation. La commune est en attente de la position de l'Agence de l'eau. Le syndicat SAEP est associé à toutes les démarches.

#### 5/ Rénovation des vitraux de l'Eglise

Les travaux sur les vitraux effectués par le Maître Verrier ont commencé dans son atelier à Longchaumois. Un déplacement d'élus est envisagé le 2 novembre sur place.

#### 6/ Eau

Le déficit de pluviosité a affecté grandement le niveau de la nappe phréatique. L'interconnexion avec le réseau du SIPQ a démontré sa pertinence. Néanmoins les services de la SAUR donne de bonnes nouvelles des performances de notre réseau.

#### 7/ SYBERT

Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, le compostage sera obligatoire. Le Sybert propose d'installer des composteurs de village et que la commune signe une convention pour déléguer l'entretien. Après débat, il s'avère que ce n'est pas la priorité pour notre commune d'autant plus que de nombreux particuliers ont déjà leur installation de compostage.

#### 8/ Questions diverses

- Fêtes de Noël / de fin d'années : décision du conseil de maintenir le repas des anciens ainsi que les colis pour celles et ceux qui ne peuvent pas se déplacer.
- Festival Théâtre 2024 : La commune envisage de reconduire l'évènement mais seule. Des recherches de subventions sont diligentées et des contacts sont pris avec des troupes spécialistes du théâtre de rue.
- Scolarisation : Une seule élève est concernée par l'Education en famille dans notre commune pour l'année 2023-2024.
- Bibliothèque en milieu rural : le Département va débloquer des crédits dans ce sens. Néanmoins il est nécessaire de rappeler que nous participons au financement de la médiathèque de Quingey dans le cadre du SIPQ.

Fin de la séance 21h20

Prochain conseil le 15 novembre 2023

Le Maire, EDME Philippe

The block contains a handwritten signature in black ink and a circular official stamp. The stamp is blue and features a central emblem of a castle. The text around the emblem reads "MAIRIE DE LOMBARD" at the top and "(Doubs)" at the bottom.

La secrétaire, DODY Sylvie

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Dody", with a stylized flourish at the end.